



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération du 24 janvier 2025 du Conseil académique restreint aux professeurs des universités

- Vu le code de l'éducation, notamment dans ses articles L.952-6 et L952-6-1
- Vu la loi n°2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Vu le décret n°84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs
- Vu la délibération du Conseil académique restreint aux professeurs des universités en date du 28 janvier 2025 créant un comité de sélection pour pourvoir l'emploi 22 PR 0439
- Vu l'avis favorable du Conseil académique restreint aux professeurs des universités du 24 janvier 2025 sur la composition nominative du comité de sélection en ce qui concerne les membres ayant rang de professeur des universités.

Le comité de sélection dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours session synchronisée 2025 concernant le poste désigné ci-dessous :

Emploi : 22 PR 0439
N° Odyssee : 251104
Composante : UFR Histoire-Géographie
Laboratoire : CREHS

Est composé comme suit :

Président du comité : Florence Hachez-Leroy
Vice-Président du comité de sélection : Jérémie Cerman

	Civilité	NOM Prénom	Corps	Etablissement d'origine	Spécialiste de la discipline	CNU ou discipline
Membres internes	Mme	HACHEZ-LEROY Florence	PR	Université d'Artois	Oui	22
	M.	CERMAN Jérémie	PR	Université d'Artois	Oui	22
	M.	AMALOU Thierry	PR	Université d'Artois	Oui	22
	Mme	WEBER Anne-Gaëlle	PR	Université d'Artois	Non	10
Membres externes	Mme	MAYEUR-JAOUEN Catherine	PR	Sorbonne Université	Oui	22
	M.	MELTZ Renaud	DR	CNRS	Oui	22
	M.	FORCADE Olivier	PR	Sorbonne Université	Oui	22
	Mme	VERDEIL Chantal	PR	INALCO	Oui	22

Fait à ARRAS, le 28 janvier 2025

Le président du conseil académique restreint
aux professeurs des universités

Pierre Marquis